

# LE MESSAGE DE CONFIANCE D'ABAB AUX ENTREPRISES

L'association de **business angels** **Abab**, qui fête cette année ses **15 ans** d'existence, a présenté le 13 juin à la presse ses **actions** sur l'année passée et ses **orientations** à venir dans un **contexte** considérablement durci.

Par Nelly LAMBERT



François  
Macé

C'est par la voix de son nouveau président, François Macé, que le réseau Abab a dressé son bilan pour l'année 2022. Prenant le relai d'Arnaud Jehenne à cette fonction, cet ancien expert-comptable et commissaire aux comptes, successivement associé chez Exco et EY, a précisé l'impulsion qu'il souhaite donner à ce réseau de business angels présent en Loire-Atlantique, Vendée et Maine-et-Loire et qui compte à ce jour 167 membres.

« Depuis quelques années, nous avons constaté l'intégration de nouveaux membres actifs dans la tranche des quadras-quinquas. Ces membres apportent un nouveau regard sur les secteurs d'activité et sur le comportement des dirigeants actuels. Ils sont surtout en grande proximité avec les porteurs de projet », a d'emblée indiqué François Macé. Le nouveau président souhaite d'ailleurs poursuivre dans la voie du rajeunissement, en créant des binômes avec des profils plus expérimentés, maîtrisant les méthodes d'approche qui ont fait le succès d'Abab depuis sa création en 2008. « Nous avons toujours eu des conditions assez sélectives », a-t-il rappelé. 2022 ne fait d'ailleurs pas exception à la règle puisque sur les 92 dossiers reçus, 34 ont été instruits et, in fine, seuls 10 investissements ou réinvestissements ont été opérés (lire l'encadré), pour un montant global d'1,6 M€ et un

investissement moyen par opération de 140 k€. Pour autant, François Macé n'hésite pas à se montrer volontariste et ce malgré un contexte tout sauf porteur : « Il faut poursuivre notre engagement auprès des jeunes pousses car il y a un durcissement des conditions financières, tant de la part des fonds d'investissement que des banques », a relevé l'ancien expert-comptable.

## Plaidoyer pour une fiscalité incitative

Pour que les business angels jouent à plein leur rôle de financeurs de l'économie, François Macé voit une solution toute trouvée : flécher l'épargne des Français vers le financement des entreprises innovantes. « Le gouvernement a décidé de confier une mission de soutien à l'investissement dans les start-up, les PME innovantes et en croissance au député Paul Midy », a-t-il ainsi rappelé. Par la voix de France Angels (dont Abab fait partie), une action de lobbying a été orchestrée. Elle propose « un système fiscal attractif, comme la déduction fiscale des pertes en capital, réclamée depuis longtemps par les business angels. Un système qui existe dans les pays anglo-saxons et qui est pour nous très important si l'on veut redonner un boost à l'investissement des Français, notamment via les business angels », a pointé François Macé. ●

## Dix entreprises soutenues

Si la plupart des entreprises soutenues l'année dernière par Abab sont situées à Nantes ou à proximité de l'agglomération (ThermiUp – 102 k€ investis, Retail VR – 150 k€, Ardamez – 205 k€, Origame – 135 k€, Dronelis – 2<sup>e</sup> tour de table à 368 k€, Matos BTP – 2<sup>e</sup> tour à 81 k€, Music Global Consulting – 2<sup>e</sup> tour à 200 k€), deux sont vendéennes (Ezio – 127 k€ et Glinko – 3<sup>e</sup> tour à 107 k€), la dernière étant angevine (Mad-Up – 3<sup>e</sup> tour à 150 k€).